

PV
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
27 mai 2026
18 h 30
SALON DU PERSONNEL

Présences :

- Marie-France Roy, présidente
- Joanie Forget, parent
- Philippe Forest, parent
- Annie Gauthier, enseignante
- Sophie Astri, technicienne de SDG
- Laurie Sasseville, direction

Absences:

- Josianne Roy, enseignante
- Amélie Archambault, parent
- Anne-Claude Belibi, parent - désistement

POINTS À L'ORDRE DU JOUR			# Résolution
1	Vérification des présences et du quorum	Constat	
	quorum		
2	Accueil et mot de bienvenue		
3	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Adoption	CE-006-2526-026
4	Dispense de la lecture du procès-verbal du 25 mars 2026	Information	
5	Suivi et adoption du procès-verbal du 25 mars 2026	Adoption	CE-006-2526-027
	Demander à Amélie de me l'envoyer, et transmettre aux membres : adopté Philippe Forest.		
6	Parole à l'assemblée	Information	
	Pas d'assemblée		
7	Parole au représentant du comité de parents	Information	
8	Parole au représentant du personnel de soutien	Information	
	Mme Astri; ça sent la fin. Belles activités en juin, vendredi déjeuner SCP, réservation des plateaux au Multi-Sports pour dîners en juin, Kermese, dîner hot-dog, spectacle de danse		

9	Parole aux enseignants et à la direction	Information	
	15 juin : smoothies pour tous, course de la Rivière du Nord avec le Club de course		
10	Horaire des journées pédagogiques 26-27 SDG	Consultation	
	On garde les formules gagnantes; présentation du calendrier par MmeAstri		
11	Budget initial	Adoption	CE-006-2526-028
	Adopté par : Joanie Forget		
12	Effets scolaires	Adoption	CE-006-2526-029
	Adopté par : Philippe Forest		
13	Règles de transférabilité	Adoption	CE-006-2526-030
	Adopté par : Marie-France Roy		
14	Code de vie	Information	
	Déjà présenté au CÉ		
15	Évaluation - plan de lutte	Adoption	CE-006-2526-031
	Présentation du plan de lutte : adopté par : Joanie Forget		
16	Critères de sélection d'une direction d'établissement	Adoption	CE-006-2526-032
	Adopté par Marie-France Roy		
17	Questions diverses: CÉ remet le 100\$ pour la fin d'année des 6e années	Information	
18	Levée de l'assemblée	Adoption	CE-006-2526-033
	19h41		

Marie-France Roy
Secrétaire

Loi 180, article 64

Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève.

Document 2